LES RESOLUTIONS ADOPTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE TUNINVEST SICAR LE 29 MAI 2015

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2014, s'élevant à six cent cinquante-quatre mille deux cent soixante et un dinars et cinq cent quatre-vingt-deux millimes (654.261,582 DT) comme suit :

Bénéfice net de l'exercice.	654.261,582 DT
Auquel s'ajoute	
Le report à nouveau antérieur	. 5.345.818,618 DT
Bénéfice distribuable	. 6.000.080,200 DT
Dividendes (1 dinar/action) à prélever sur les fonds propres non imposables	966.000,000 DT
Le solde au compte « report à nouveau »	5.034.080,200 DT

Les dividendes à distribuer seront imputés sur les fonds propres distribuables en franchise de retenue, figurant au bilan de la société au 31/12/2013 et qui sont mentionnés dans les notes aux états financiers au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme brute de onze mille (11.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procèsverbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT TUNINVEST - SICAR

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis <u>Tunis</u>

BILAN DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	31 Déce	mbre		31 Décemb	bre
	<u>2014</u>	<u>2013</u>		<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIFS			CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
ACTIFS NON COURANTS Immobilisations financières Moins : provisions	3 806 168 (860 100)	3 428 354 (860 100)	CAPITAUX PROPRES Capital social Réserves Résultats reportés Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	966 000 483 000 5 034 080 6 483 080	966 000 483 000 5 345 819 6 794 819
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	2 946 068 2 946 068	2 568 254 2 568 254	Résultat de l'exercice TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6 483 080	6 794 819
ACTIFS COURANTS					
Autres actifs courants Placements et autres actifs financiers Liquidités et équivalents de liquidités	599 797 5 475 336 532	519 041 6 160 699 673			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	6 075 665	6 680 413	PASSIFS		
			PASSIFS COURANTS		
			Autres passifs courants	2 538 653	2 453 849
			TOTAL DES PASSIFS	2 538 653	2 453 849
TOTAL DES ACTIFS	9 021 733	9 248 667	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	9 021 733	9 248 667

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT TUNINVEST - SICAR

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	966 000	483 000	6 053 217	258 601	7 760 818
Affectations approuvées par l'AGO du 06 Juin 2014 Distribution des Dividendes Résultat de la période close le 31 Décembre 2014			258 601 (966 000)	(258 601) 654 262	- (966 000) 654 262
Solde au 31 Décembre 2014	966 000	483 000	5 345 818	654 262	7 449 080
Affectations approuvées par l'AGO du 29 Mai 2015 Distribution des Dividendes			654 262 (966 000)	(654 262)	0 000 (966 000)
Solde au 29 Mai 2015	966 000	483 000	5 034 080	0 000	6 483 080